

The logo of the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 22 février 2011

**Communiqué**

**Charlotte Brun**, Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance

## **Plan Alzheimer : les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux**

Les satisfécits que se décerne le Président de la République sont particulièrement déplacés alors que la gériatrie est sinistrée en France et alors que la loi Bachelot prévoit toujours plus de fermetures de lits.

La réalité, au-delà des belles paroles, c'est que les familles restent livrées à elles-mêmes. France Alzheimer estime que les aidants familiaux consacrent en moyenne 6h30 par jour à leurs proches atteints de la maladie d'Alzheimer, c'est une vraie double journée avec des conséquences très importantes sur l'organisation et les finances d'une famille ! Chaque mois, c'est environ 1050 euros, soit l'équivalent d'un SMIC ou d'une pension de retraite moyenne, qu'un patient ou sa famille soit payer en plus de l'APA pour faire face à la maladie dans sa vie quotidienne.

Quant à la recherche sur la maladie d'Alzheimer, qui devrait être la priorité absolue, elle reste le parent pauvre avec 200 millions d'euros sur cinq ans, alors que 860 000 personnes sont atteintes par cette affection.

Au moment où s'ouvre le débat sur la « dépendance », le Parti socialiste rappelle **son attachement à la création dans le cadre de la protection sociale d'un droit à une compensation de la perte d'autonomie, quels que soient l'âge et les affections dont il souffre**. Ce droit sera mise en place à travers des parcours personnalisés et souples permettant la liberté de choix et répondant efficacement aux besoins de chacun.

La recherche sur les maladies associées au grand âge mais aussi sur la prévention de la perte d'autonomie tout au long de la vie devra être enfin dotée de moyens significatifs. La création d'une filière professionnelle pour l'accompagnement à domicile et le développement de solutions de répit devra apporter un soulagement aux aidants familiaux.